



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-25149>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **24-25149**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSEES

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 19753501600020

Ville : Champs sur Marne - Marne la Vallée

Code postal : 77455

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 77

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.marchés-publics.gouv.fr

Identifiant interne de la consultation : 2024.12

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : ENPC

Adresse mail du contact : Marches@enpc.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** -Le formulaire DC1* « Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants » dûment complété ou tout autre document contenant les mêmes renseignements et attestations ; -Un document attestant des pouvoirs de la personne dûment habilitée à engager le candidat, le cas échéant ; -Une déclaration sur l'honneur signée du candidat individuel et de chaque membre du groupement le cas échéant, certifiant qu'il n'entre dans aucun cas d'interdiction de soumissionner aux marchés et accords-cadres mentionnés aux articles L. 2141-1 à 5 ainsi qu'aux articles L. 2141-7 à 10 du code de la commande publique (inclus dans le DC1) ; -La copie du ou des jugements prononcés si le candidat fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ;
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** -Le formulaire DC2* « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement » relatif aux capacités

professionnelles, techniques et financières, dûment complété ou tout autre document contenant les mêmes mentions et renseignements ; -Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations objet de la présente consultation réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : -Une présentation décrivant les effectifs moyens pour chacune des trois dernières années et leur répartition au niveau de la structure d'exécution : effectif total, répartition entre le personnel d'encadrement et le personnel technique.... -Une présentation des moyens techniques - outillage, matériels, équipements, ... dont la structure dispose pour la réalisation de prestations de même nature ; - Une présentation détaillée des prestations équivalentes réalisées au cours des trois dernières années. Les références fournies sont vérifiables et comprennent à minima : le nom et les coordonnées du donneur d'ordre public ou privé, les coordonnées du référent, l'objet détaillé et le montant annuel des prestations réalisées, la date de début et la date de fin des prestations. *Les formulaires sont téléchargeables sur le site suivant : *Les formulaires sont téléchargeables à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>. Le candidat peut demander que soient également prises en compte, à titre complémentaire, les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 27/03/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Catégorie d'acheteur : établissement public

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : SERVICES DE TRADUCTION EN ANGLAIS POUR L'ECOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSEES

Code CPV principal - Descripteur principal : 79530000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché est un accord-cadre ayant pour objet la réalisation de prestations de services de traduction du français vers l'anglais des documents produits ou reçus par l'École nationale des ponts et chaussées. L'Ecole peut également demander à titre annexe les prestations suivantes au titulaire du présent accord-cadre : - Relecture / Révision (textes sources rédigés en anglais) ; - Relecture / Réécriture (textes sources rédigés en anglais). Ces 2 dernières prestations n'impliquent pas de traduction des textes sources rédigés en anglais.

Lieu principal d'exécution du marché : Cité Descartes - Cramps sur Marne - 6/8, avenue Blaise Pascal - 77455 Marne la Vallée cedex 2

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le présent accord-cadre est passé selon une procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 à R. 2123-7 du code de la commande publique. Il est conclu sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire en application de l'article L. 2125-1 1° du code de la commande publique, sans montant minimum et pour un montant maximum

annuel de 20 000 euros HT, soit 80 000 euro(s) HT pour la durée totale du marché en cas de reconduction. Cet accord-cadre s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R.2162-2 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique, en application des prix du bordereau des prix unitaires. A titre complémentaire, il pourra s'exécuter par bons de commandes émis en application de prix faisant suite aux devis proposés par le titulaire pour d'éventuelles prestations non identifiées au bordereau des prix unitaires. Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale de douze (12) mois à compter de la date de sa notification. Il peut être reconduit tacitement trois fois pour la même durée, sauf décision contraire notifiée au titulaire par le pouvoir adjudicateur un mois au plus tard avant la date anniversaire de l'accord-cadre. La non-reconduction n'ouvre droit à aucune indemnité au profit du titulaire. La durée totale de l'accord-cadre est au maximum de quatre (4) ans, reconductions comprises. Les documents à remettre sont énumérés à l'article III.1 du règlement de la consultation; les critères de jugement des offres à l'article IV.2 du règlement de la consultation. L'offre des candidats sera notamment évaluée sur la qualité et la pertinence de la traduction et de la relecture/révision de quatre textes fournis dans le DCE (sous-critère n°1 du critère n°1 valeur technique). Chaque candidat peut se présenter seul ou en groupement. Toutefois, un même candidat ne peut pas se présenter en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et en qualité de membre d'un ou de plusieurs groupements d'opérateurs. Aussi, un même candidat ne peut pas faire partie de différents groupements. Le groupement peut être conjoint (avec mandataire solidaire) ou solidaire. Le financement est assuré sur le budget propre de l'École nationale des ponts et chaussées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/02/2024